

Route Nantes-Pornic

Concertation publique du 21 septembre au 4 novembre 2020

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de desserte routière dans le Pays de Retz, le Département de Loire-Atlantique souhaite aménager l'ensemble de l'axe Nantes-Pornic à 4 voies.

Quels choix d'aménagements privilégier ? Quelles opportunités pour les déplacements dans le Pays de Retz ? Afin de prendre en compte l'avis des usager·e·s et des riverain·e·s, le Département mène une concertation publique du 21 septembre au 4 novembre 2020.



Un axe majeur de Loire-Atlantique

Le Département de Loire-Atlantique **aménage, entretient et sécurise** un réseau de 4 300 km de routes départementales. 84 millions d'euros sont consacrés en 2020 à son entretien et sa modernisation. Parmi les routes gérées par le Département, la **RD 751** entre Bouaye et Pornic constitue **un axe majeur** pour le développement du sud-ouest de la Loire-Atlantique. 13 000 véhicules empruntent quotidiennement cet axe entre Port-Saint-Père et Pornic et 25 600 au niveau de Bouaye.

Alors que le territoire est en plein développement, la RD 751, alternant des sections à 2 voies et à 4 voies, doit évoluer. Conscient de la situation, **le Département de Loire-Atlantique s'est engagé** en 2017 à **aménager l'ensemble de la route entre Nantes et Pornic à 4 voies**.

Un projet d'aménagement d'ensemble de la RD 751

Aujourd'hui, sur les **40 km de l'itinéraire**, 13 km sont déjà aménagés à 4 voies entre Bouguenais et Saint-Léger-les-Vignes et à « Pont Béranger ». Les travaux de **doublément de la déviation de Port-Saint-Père** sur 4 km vont démarrer **en 2020** pour une mise en service en 2024. À cette date, il restera donc près de **23 km de 2 voies entre Port-Saint-Père et Pornic à aménager**.

Les **enjeux environnementaux** tels que la gestion de l'eau, la préservation des milieux naturels et des espaces agricoles, la limitation de l'artificialisation des sols et l'intégration des aménagements routiers dans le paysage **seront pris en compte** tout au long du projet, des phases d'études à l'exploitation de la RD 751.

Le projet d'aménagement en chiffres :

40 km
ENTRE NANTES ET PORNIC

26,7 km
À METTRE À 2X2 VOIES

15 années
DE TRAVAUX

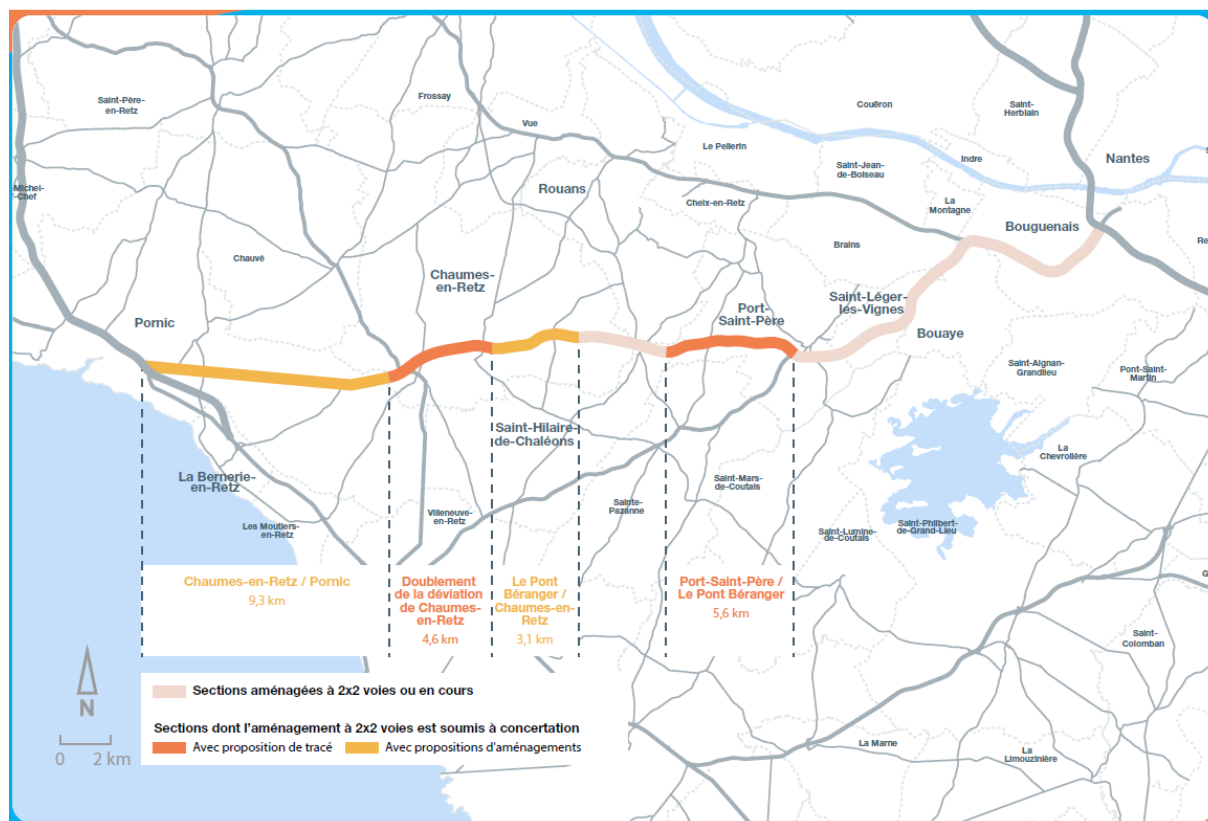
2035
HORIZON DE MISE EN SERVICE
COMPLET DE L'AXE

UN COÛT GLOBAL
D'ENVIRON
150 M€

Une concertation à la fois globale et par secteur

A l'occasion de cette concertation, le public est invité à s'exprimer de manière générale sur l'opportunité et les enjeux d'aménagement à 4 voies de l'axe Nantes-Pornic mais aussi de manière plus particulière sur les principes d'aménagements des 4 secteurs concernés :

- **Port-Saint-Père – « Le Pont Béranger »**
- **« Le Pont Béranger » – Chaumes-en-Retz**
- **Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz**
- **Chaumes-en-Retz – Pornic**



S'informer et participer à la concertation

Comment s'informer ?

- sur la plateforme en ligne participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic
- avec les **expositions dans les mairies** de Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz (mairie annexe de Chéméré), La Bernerie-en-Retz, Pornic (mairie annexe de Sainte-Marie-sur-Mer) et dans le bâtiment départemental Daviais, 8 rue Sully à Nantes.
- au 02 40 99 10 00

Comment participer ?

- **En donnant son avis et en réagissant aux propositions sur :**
 - la plateforme participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic
 - les registres dans les mairies de Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chaumes-en-Retz (mairie annexe de Chéméré), La Bernerie-en-Retz, Pornic (mairie annexe de Sainte-Marie-sur-Mer) et dans le bâtiment départemental Daviais, 8 rue Sully à Nantes.

• **Lors des 5 réunions publiques (sur inscription) :**

- **Lundi 21 septembre à 19 h** espace Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à **Pornic** – *Présentation générale du projet.*
- **Mardi 22 septembre à 19 h** lycée Alcide d'Orbigny, place de l'Édit de Nantes à **Bouaye** – *Présentation générale du projet.*
- **Mardi 29 septembre à 19 h** salle de la Colombe, 27 rue de Pornic à **Port-Saint-Père** – *Aménagement entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger ».*
- **Mercredi 30 septembre à 19 h** salle Ellipse, 6 impasse du lavoir à **Chaumes-en-Retz** (Chéméré) – *Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz.*
- **Mardi 3 novembre à 19 h** espace Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à **Pornic** – *Premiers enseignements de la concertation.*

• **Lors des 3 ateliers thématiques à Chaumes-en-Retz (sur inscription) :**

- **Jeudi 24 septembre à 19h** – *Comment concilier aménagements routiers et espaces naturels et agricoles ?*
- **Mercredi 14 octobre à 19h** – *Quels aménagements entre Chaumes-en-Retz et Pornic ?*
- **Jeudi 22 octobre à 19h** – *Quelles mobilités autour de l'axe Nantes-Pornic ?*

Les 3 ateliers se dérouleront à la salle Ellipse de Chaumes-en-Retz (Chéméré).

• **Lors des permanences dans les mairies (sur inscription) :**

- **Mercredi 30 septembre, vendredi 9 octobre et mardi 20 octobre**, de 14h à 18h, à la mairie de **Port-Saint-Père**
- **Vendredi 2 octobre et mercredi 21 octobre**, de 14h à 18h, à la mairie de **Chaumes-en-Retz** (mairie annexe de Chéméré)



Mesures Covid-19

Inscription préalable obligatoire (places limitées) pour les réunions publiques, ateliers thématiques et permanences en mairies :

- sur participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic, rubrique « rencontres »
- ou par téléphone au 02 40 99 10 00

Port du masque obligatoire pendant les réunions, ateliers et permanences

Afin de veiller au droit d'information des citoyen·ne·s et au recueil de l'ensemble des avis, cette concertation est encadrée par 2 garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Pour toute question relative aux modalités de la concertation, vous pouvez contacter les garants :

- par courrier électronique : claudio.renou@garant-cndp.fr et serge.quentin@garant-cndp.fr
- par courrier libellé à leur nom, à adresser au Département de Loire-Atlantique, 3 quai Ceineray, CS 94109, 44041 Nantes cedex 1